

Fiche d'inscription 2026/2027



Information

Nom: Prénom:
Date de naissance: Instagram:
Adresse:
Ville: Code postal:
Email: Téléphone:

Cours et règlement

Nombre de cours choisi(s):
Nom du ou des cours choisi(s):
Moyen de paiement: Cheques Espèces
Paiement en: 1x 2x 3x 4x

Autorisation parentale si mineur(e)

Je soussigné(e), Madame/Monsieur demeurant à
..... et agissant en qualité de mère/père, autorise mon enfant
..... à pratiquer les cours de danse. Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à, le

Signature:

Droit a l'image

Je soussigné(e), Madame/Monsieur demeurant à
..... autorise la prise de vue et la publication d'image ou vidéo sur laquelle
j'apparais.

Fait à, le

Signature:

Certificat médical obligatoire attestant l'aptitude de l'élève à suivre les cours.

Signature précédé de la mention "Lu et approuvé" :

1. Organisation des cours de danse

Les cours se déroulent du 7 septembre 2026 jusqu'au 24 juin 2027. Ils seront dispensés le Lundi et le Mardi et Jeudi dans l'école Envol de Plumes située au 141 Avenue Saint Menet, 13011, Marseille et le Mercredi au Palestre, 2345 Route de la Légion, 13400, Aubagne.

2. Règlement intérieur

L'inscription annuelle est un engagement non rétractable dès lors du paiement de l'acompte. Aucun remboursement ne pourra être effectué au cours de l'année même sur présentation d'un certificat médical. Les abonnements sont nominatifs et non transmissibles. Des formules mensuelles et ponctuelles sont disponibles, dans la mesure des places restantes dans le cours, si vous ne souhaitez pas vous engager.

L'inscription annuelle garantit 35 cours collectifs de 55 minutes chacun.

Des semaines de congés sont prévues et les dates vous seront communiquées en temps utile.

Merci de prévoir une tenue de sport adaptée, une bouteille d'eau, ainsi que des chaussures propres lorsque vous circulez au sein de l'école. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels dans les locaux.

Nous nous réservons le droit de modifier le planning initial pratique en présentiel ou à distance, en fonction de certains évènements sans pour autant être redevable d'un quelconque dédommagement ou remboursement.

En m'inscrivant aux cours de danse, je reconnais être apte à la pratique de cette activité et décharge le/la professeur(e) ainsi que l'organisateur/trice du cours de toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident survenant pendant les cours. Il m'appartient de souscrire, si je le souhaite, à une assurance personnelle couvrant ce type d'activité. De plus, tout élève ayant un comportement inadapté ou irrespectueux pourra être sujet à un avertissement puis exclu.

3. Inscription

L'inscription se fait pour l'année scolaire, valable jusqu'en juin 2027, et n'est effective qu'au moment du règlement et de la fourniture des documents suivants, complétés par vos soins: fiche d'inscription remplie + certificat médical + règlement.

4. Tarifs et modalités de paiement

Nb de cours	Paiement en 1x	Paiement en 2x	Paiement en 3x	Paiement en 4x
1	400	200 + 200	150 + 125 + 125	100 + 100 + 100 + 100
2	550	275 + 275	200 + 175 + 175	175 + 125 + 125 + 125
3	700	350 + 350	250 + 225 + 225	175 + 175 + 175 + 175
4	850	425 + 425	300 + 275 + 275	250 + 200 + 200 + 200
5	950	475 + 475	350 + 300 + 300	275 + 225 + 225 + 225
Illimité	1050	525 + 525	350 + 350 + 350	300 + 250 + 250 + 250

Le règlement des cours peut s'effectuer en chèque ou en espèces, en une ou plusieurs fois.

- La totalité du règlement doit être remise au moment de l'inscription, quelle que soit la modalité choisie.
- En cas de paiement en plusieurs fois par chèque, l'ensemble des chèques doit être fourni à l'inscription. Les encaissements seront ensuite échelonnés comme suivant: le premier chèque à l'inscription, puis respectivement le 10/10/2026, le 10/01/2027 puis le 10/03/2027
- En cas de paiement en plusieurs fois en espèces, un chèque de caution devra être remis à l'inscription. Il ne sera encaissé qu'en cas de non-respect du calendrier de paiement, et sera restitué une fois la totalité réglée.